RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03900
Numéro SIREN : 811 384 460
Nom ou dénomination : ABC MON CHAUFFEUR

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2018 sous le numéro de dépôt 12438

① **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise ABC MON CHAUFFEUR

Adresse de l'entreprise 32 AV EMILE BOUTROUX Avenue Emile Boutroux 92120 MONTROUGE

SIREN 811384460

Durée de l'exercice en nombre de mois * 20 Durée de l'exercice précédent *

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE 17 MAI 2018 DEPOT N° 12438

Exercice N clos le 31/12/2016

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028 970	030 204	766
	Immobilisations financières * (1)		040	042	
	Total I (5)		044 970	048 204	766
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072 6 389	074	6 389
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		096 6 389	098	6 389
	Total général (I+II)		110 7 359	112 204	7 155

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	155
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	3 155
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	706
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 148
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	2 146
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	4 000
	Total général (I + II + III)	180	7 155

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 970
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	5 042		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABC MON CHAUFFEUR — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31 12 2016

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018

							N
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue	Biens			215	214	
		Services *			217	218	40 052
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	1
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	40 053
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : .....)				242	37 994
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	130	)	244	130
	Rémunérations du personnel *					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	33
	Dotations aux amortissements *					254	204
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	1 025
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	39 386
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	667
	Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	294	
	Produits exceptionnels (IV)					290	
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	258
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
	Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	254
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	155

B – RÉSULTAT FISCAL

							N
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	155
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles *					322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	254
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	1 281
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986		ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981		JEI (44. *sexies* A)	989		
	ZRD (44. *terdecies*)	127		ZRR (44. *quindecies*)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. *undecies*)	990		
	Dont divers : ZFA (44. *quaterdecies*)	345		Investissements outre-mer	344	350	
	Dont divers : Créance due au report en arrière du déficit				346		
	Dont divers : Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies*)				655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	352	1 690
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	370	1 690

		354
		372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFiP N°2033-B-SD 2017

Extension

ABC MON CHAUFFEUR

Détail des réintégrations diverses (total reporté en zone 330)	Montant
AMENDES ET PENALITES	258
CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES	1 023

Détail des déductions diverses (total reporté en zone 350)	Montant

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

③ **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES** DGFiP N° 2033-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABC MON CHAUFFEUR — Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472 : 970	474	476 : 970	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	492 : 970	494	496 : 970	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562 : 204	564	566 : 204
TOTAL		570	572 : 204	574	576 : 204

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 16 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1) : 579			Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 *terdecies*)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : ABC MON CHAUFFEUR — Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations		Reprises
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 — x

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	4 005
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 565
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

⑤

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2033-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise : ABC MON CHAUFFEUR — Néant ☒*

Exercice ouvert le : 13052015 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 2 0

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2	137	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	
Période de référence	024	/ /	160	/ /
Date de cessation			186	/ /

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F-SD 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le 31122016 SIREN 811384460

Dénomination de l'entreprise ABC MON CHAUFFEUR

Adresse (voie) 32 AV EMILE BOUTROUX Avenue Emile Boutroux

Code postal 92120 Ville MONTROUGE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BAAROUN Prénom(s) SAYAH

Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 3000

Naissance: Date 05/08/1987 N° Département 99 Commune ZARZIS Pays TUNISIE

Adresse : N° 32 Voie AV EMILE BOUTROUX

Code Postal 92120 Commune MONTROUGE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2033-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant x *

Exercice clos le 31122016 SIREN 811384460

Dénomination de l'entreprise ABC MON CHAUFFEUR

Adresse (voie) 32 AV EMILE BOUTROUX Avenue Emile Boutroux

Code postal 92120 Ville MONTROUGE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

SASU ABC MON CHAUFFEUR

Société par Actions Simplifiées à associé Unique
Au capital de 3 000 Euros
Siège social : 32, av Emile Boutroux
92120 MONTROUGE
RCS BOBIGNY : 811 384 460

RAPPORT DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2017

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

oooOooo

Chers Associés,

Je vous ai réuni en Assemblée Générale Ordinaire, afin que, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2016**, et vous rendre compte de l'activité de notre Société, pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2016**,
- Le compte de résultat,
- l'annexe,
- le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Je vous précise que les comptes de notre Société soumis à votre approbation ont été établis selon les formes et méthodes actuellement en vigueur.

Le compte de **"RESULTAT"** fait apparaître un **Bénéfice** de **155€** pour l'exercice clos **le31 DECEMBRE 2016,** après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiés, que je répartis, confomément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

copie conforme à l'original

I – COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les comptes ci-dessous, font apparaître :

-Un chiffre d'affaire s'élevant à la somme de **40 053€** au **31 DECEMBRE 2016.**

-Les achats de matières premières et autres approvisionnements au compte de **"RESULTAT"** s'élèvent à la somme de **0€** au **31 DECEMBRE 2016**

Toutefois, pour donner une vue d'ensemble sur les charges subies par la Société, au cours de cet exercice, il convient de se reporter au tableau ci-dessous.

POSTE DE CHARGES	EXERCICE 2016
AUTRE CHARGES EXTERNES	37 944
IMPOTS ET TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	130
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	0
CHARGES SOCIALES	33
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	204
AUTRES CHARGES	1 025

II – AFFECTATION DES RESULTAT

J'affecte le résultat de l'exercice écoulé de la manière suivante, qui se traduit par un **Bénéfice** de **155€** au compte **"REPORT A NOUVEAU"**, à savoir :

ANTERIEUR « REPORT A NOUVEAU »	**0€**
Affectation de l'exercice	**155€**
NOUVEAU « REPORT A NOUVEAU »	**155€**

J'informe que, conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 Juillet 1965, aucun dividende n'a été en distribution au titre de l'exercice.

III – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

Je rappelle qu'aucune convention visées de l'article L 223-19 du Nouveau Code de Commerce n'a été conclue entre la Société et l'associée ou la Gérance.

IV – <u>RECONDUCTION DES FONCTIONS DE LA GERANTE</u>

Je propose de **reconduire**, pour une nouvelle période **d'UNE ANNEE**, les fonctions du Président **Monsieur BAAROUN Sayah** étant entendu que sa mission viendra à expiration avec l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2017.**

Je voterai les propositions présentées à l'Assemblée Générale, sous forme de résolutions, et donnerai à la Gérance quitus de sa gestion, pour l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2016.**

Monsieur BAAROUN Sayah
Président



SASU ABC MON CHAUFFEUR

Société par Actions Simplifiées à associé Unique
Au capital de 3 000 Euros
Siège social : 32, av Emile Boutroux
92120 MONTROUGE
RCS BOBIGNY : 811 384 460

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2017

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT,
LE TRENTE JUIN A 11 HEURES

Les Associés de la **SASU ABC Mon Chauffeur,** se sont réunis en Assemblées Générale Ordinaire sur convocation faite par la Gérance, conformément à la Loi et aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés, en entrant en séance.

La séance est ouverte sous la présidence de **Monsieur BAAROUN Sayah**, Président de la Société.

Sont Présents :

Monsieur BAAROUN Sayah
Propriétaire de CENT PARTS SOCIALES
Numérotées de 1 à 100, ci... 100
PARTS

TOTAL.... 100 PARTS
En conséquence, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer, réunissant l'intégralité du Capital Social.

copie conforme à l'original

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs :

- A la gérance, avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix, à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi, en conséquence des résolutions qui précèdent,

- Au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération, en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que le gérant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 12 heures.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture faite, a été signé par les Associés et le Gérant.

Monsieur BAAROUN Sayah
Président



ABC MON CHAUFFEUR
Société par Actions Simplifiées à associé Unique
au capital de 3 000 Euros
Siège social : 32, av Emile Boutroux
92120 MONTROUGE
R.C.S : 811 384 460

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter **un bénéfice de 155** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **155** Euros

Pour copie certifiée conforme
La gérance